

**RECORD PREMIUM 1<sup>1</sup>**

Type d'assurance vie	Assurance vie avec rendement garanti (branche 21)
Garanties	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En cas de vie de l'assuré à l'échéance du contrat : le capital augmenté du taux d'intérêt garanti et des participations bénéficiaires acquises sera payé au(x) bénéficiaire(s) en cas de vie.</li> <li>- En cas de décès de l'assuré avant l'échéance du contrat : le capital augmenté du taux d'intérêt garanti et des participations bénéficiaires acquises sera payé au(x) bénéficiaire(s) en cas de décès.</li> </ul>
Public cible	Cette assurance s'adresse aux personnes qui désirent investir à moyen/long terme et, en toute sécurité, voir fructifier progressivement leur capital, tout en profitant des avantages de liquidité et disponibilité de ces fonds.
Rendement: <ul style="list-style-type: none"> <li>- taux d'intérêt garanti</li> <li>- participation bénéficiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- taux d'intérêt garanti (actuel) de 2,75% d'application sur le versement net pour une durée de 8 ans et 10 jours</li> <li>- le taux d'intérêt est garanti dès réception par ING Insurance SA des fonds sur son compte d'encaissement</li> <li>- Chaque année, ING Insurance fixe le pourcentage d'une participation bénéficiaire selon les modalités approuvées par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances. Le montant de cette participation bénéficiaire varie d'année en année et n'est pas garanti. La participation bénéficiaire est déterminée en fonction des résultats réalisés par ING Insurance. La participation bénéficiaire attribuée est ajoutée à la réserve.</li> </ul>
Rendement du passé :	Il n'y pas de rendement historique disponible.
Frais: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais d'entrée</li> <li>- Frais de sortie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2,4%</li> <li>- Rachat gratuit, une fois par an, à concurrence de 15% de la réserve acquise au 31/12 de l'année précédente. En cas de montant supérieur et suivant l'année du rachat application des frais de rachat suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>ère</sup> année : 3%</li> <li>- 2<sup>ème</sup> année : 2%</li> <li>- 3<sup>ème</sup> année : 1%</li> <li>- ensuite : 0%</li> </ul> </li> </ul>

<sup>1</sup> Cette fiche d'information financière décrit les modalités du produit en vigueur en date du 20/03/2007.

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de gestion directement imputés au contrat</li> <li>- Indemnité de rachat/ de reprise</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Néant</p> <p>Outre les frais de rachat, une indemnité de rachat peut éventuellement être appliquée. Cette valeur de rachat théorique corrigée est la valeur de rachat théorique corrigée d'une indemnité de rachat qui dépend de l'évolution des taux du marché. Celle-ci est déterminée, par versement, en fonction de la valeur de marché du montant racheté de la réserve au moment de la demande, en tenant compte des taux OLO officiels en vigueur à ce moment-là et de la durée résiduelle du contrat.</p> <p>Exemple: Calcul MAV:  - Supposons le taux OLO à 8 ans à l'instant 0 (donc au début de la période de garantie) = 5%  - Supposons un rachat ayant lieu après 5 ans (alors qu'il reste encore 3 ans à courir)  - Supposons que le taux OLO à 3 ans à l'instant du rachat = 6%</p> <p>MAV = réserve x facteur  = 10.000 x (1,05)<sup>3</sup> / (1,06)<sup>3</sup>  = 10.000 x 0,97  = 9.700 EUR</p> <p>L'investisseur recevra donc comme valeur de rachat 9.700 EUR au lieu de 10.000 EUR.</p> <p>Remarque : cette correction ne s'applique que si le taux au moment du rachat est supérieur au taux en vigueur lors de la souscription du contrat. Dans le cas contraire, l'investisseur perçoit bien les 10.000 EUR demandés.</p>
Durée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contrat a une durée de 8 ans et 10 jours</li> <li>- La prolongation du contrat est possible.</li> <li>- Le contrat prend automatiquement fin au décès de l'assuré</li> <li>- Le contrat prend effet à la date de prise d'effet renseignée dans les conditions particulières mais jamais avant la réception par ING Insurance du montant de la prime</li> </ul>
Prime	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat à prime unique</li> <li>- Prime minimale de 2.500 EUR</li> <li>- Pas de possibilité de versements complémentaires</li> </ul>
Fiscalité	<p>Sur base de la législation actuelle, les règles suivantes sont d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taxe de 1,1% sur le montant de la prime lors du versement;</li> <li>- Exonération du précompte mobilier à l'échéance (après 8 ans et 10 jours)</li> <li>- Le rachat (total ou partiel) avant la date d'échéance est soumis au précompte mobilier. Celui-ci s'élève actuellement à 15% sur base d'un rendement annuel forfaitaire de 4,75%.</li> <li>- Pas de possibilité de déduction fiscale</li> </ul>

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Formatted: French (France)

Rachat/reprise :	La demande de rachat se fait au moyen d'un document daté et signé par le preneur d'assurance avec en annexe copie (recto-verso) de sa carte d'identité ou de tout autre document permettant d'identifier ce dernier, qui sera envoyé à ING Insurance. La date d'application du calcul du rachat sera celle du jour de la réception par ING Insurance de la dite demande de rachat.
- Rachat/reprise partiel(le)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rachats partiels sont autorisés. Le preneur d'assurance demande minimum 1.250 EUR, en conservant une réserve minimum de 1.250 EUR dans le contrat. Si le solde de la réserve est inférieur à 1.250 EUR après un rachat, il est automatiquement mis fin au contrat et sa valeur de rachat sera liquidée en tenant compte des frais de rachat éventuellement dus (cfr rubrique frais de sortie/indemnité de rachat).</li> <li>- Chaque année, le preneur d'assurance peut racheter un montant sans aucun frais : <ul style="list-style-type: none"> <li>• en 1 an, ce(s) rachat(s) peut (peuvent) s'élever à maximum 15% de la réserve au 31/12 de l'année calendrier écoulée. Ces 15% peuvent être atteints par un ou plusieurs rachats au cours de la même année. En l'absence d'une réserve au 31/12 de l'année calendrier écoulée, le rachat sans frais s'élève à 15% de la prime nette au moment de la souscription après déduction de frais et charges fiscales et/ou sociales éventuels,</li> <li>• la réserve du contrat s'élève au total du montant net investi, augmenté des intérêts et participation bénéficiaire accordée, après déduction des montants rachetés.</li> <li>• si l'ensemble des rachats effectués au cours d'une année calendrier excède les 15%, des frais seront mis à charge pour la partie excédant ces 15% (cfr rubrique frais de sortie/indemnité de rachat).</li> </ul> </li> </ul>
- Rachat/reprise total(e)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rachat total est possible à tout moment</li> </ul> <p>Sur base d'une demande écrite et signée par le preneur d'assurance.</p>
Information	Le preneur d'assurance reçoit chaque année une information détaillée de son contrat, reprenant entre autres les données suivantes: réserve du contrat, rachats partiels éventuels, participation bénéficiaire sur l'exercice concerné.

Record Bank sa ~ Siège social: avenue Henri Matisse 16, 1140 Evere ~ RPM Bruxelles - TVA BE 0403 263 642

Sièges d'exploitation: Wilsonplein 5 bus i, 9000 Gent ~ rue Georges Clemenceau 13, 4000 Liège

BIC (SWIFT) BBRUBEBB ~ Compte financier: 652-0408951-81 (IBAN: BE36 6520 4089 5181) ~ [www.recordbank.be](http://www.recordbank.be)

Agent d'assurances inscrit à la CBFA sous le n° 12.165 pour ING Insurance SA Assureur:

ING Insurance SA, entreprise d'assurance, agréée par la CBFA sous le numéro de code 0051.

Siège Social: Cours Saint-Michel 70,B-1040 Bruxelles ~RPM Bruxelles – TVA BE 0404.500.094.

Tél: +32 2 738 97 11 – E-mail: [info@inginsurance.be](mailto:info@inginsurance.be) – Internet: [www.inginsurance.be](http://www.inginsurance.be) – BIC: BBRUBEBB

Compte: 320-0002736-90 (IBAN BE34 3200 0027 3690)

Formatted: English (U.K.)

Formatted: English (U.K.)

Field Code Changed

Formatted: English (U.K.)

Field Code Changed